

Noos annonce un partenariat avec TF1 dans la VoD

Tous les internautes, abonnés ou non au câblo-opérateur, ont désormais la possibilité de louer les films, les séries, les dessins animés, les spectacles... et tous les événements exclusifs du catalogue de TF1.

Ces films diffusés en « streaming » (envoi de contenu en direct ou en léger différé) peuvent être visionnés immédiatement par l'internaute cinéphile sur sa machine. A noter qu'il peut les revoir à « volonté »? enfin, pendant une durée limitée de 24 heures. La division VOD de TF1 propose déjà à ses usagers un catalogue de 500 programmes dans tous les domaines du divertissement. En termes de prix, cela commence à **1,99 euros** la séance. Pierre Brossard, p-dg de TF1 Vidéo, précise: *« En signant cet accord avec Noos, TF1 Vision franchit un cap important dans le développement de son offre auprès des internautes. Cette alliance permet aujourd'hui au plus grand nombre de faire l'expérience de consommation de vidéo à la demande via le réseau Haut Débit. »* De son côté, Laurent Esposito, responsable du portail www.noos.fr, explique : *« Noos franchit une nouvelle étape avec la signature de ce partenariat et enrichit son offre qui se compose désormais de reportages de qualité avec l'offre de vidéo, location de films et de séries avec TF1 Vision ou encore un bouquet de programmes vidéos et programmes gratuits avec la collaboration d'Ipercast. Au total, nous proposons près de 3 000 programmes. La convergence entre la télévision et l'Internet est partie intégrante de notre stratégie. »* Prochaine étape en matière de VOD pour le câblo-opérateur : l'achat de films sur PC avec téléchargement et transfert sur baladeur vidéo. Rappelons qu'au 31 décembre 2005, UPC-Noos comptait plus de **1,6 million d'abonnés**, dont 1,5 million pour la télévision , 295.000 pour l'Internet haut débit et 135.000 pour le téléphone fixe (160.000 en avril 2006).